

**« QUI » PREPOSITIONNEL ET « Y » : MODE DE DONATION
REFERENTIELLE EN FRANÇAIS CLASSIQUE ET EN FRANÇAIS
MODERNE / PREPOSITIONAL "QUI" AND "Y" : RENDERING
REFERENCE IN CLASSICAL FRENCH AND MODERN FRENCH /
„QUI” CU VALOARE PREPOZIȚIONALĂ ȘI „Y”: MOD DE REDARE
A REFERINȚEI ÎN LIMBA FRANCEZĂ CLASICĂ ȘI ÎN LIMBA
FRANCEZĂ MODERNĂ¹**

Résumé: Dans ce travail, aborder, d'un point de vue sémantique, ces deux types de marqueurs anaphoriques n'est pas sans importance. En effet, qui prépositionnel et le pronom adverbial y présentent certaines divergences quant à leur fonctionnement référentiel en français classique par opposition au français moderne. Ces deux pronoms, dans leur acception anaphorique, jouissent d'une grande liberté liée à leur capacité de reprendre indifféremment des antécédents [humains] ou [non humains]. Cette liberté, datant de l'ancienne langue, est en vigueur tout au long du XVII^{ème} siècle. Qui prépositionnel réfère tout au long du siècle au [non humain], y anaphorise un antécédent ayant le trait sémantique [humain]. En français moderne, ces deux pronoms sont catégorisés à la référence à l'[humain]. Toutefois, la déviation de la norme persiste et nous rencontrons des emplois qui rappellent l'ancienne langue. Sur la base de ces différents constats, nous allons essayer dans cette contribution d'étudier le fonctionnement référentiel des pronoms qui prépositionnel et y et de démontrer que l'indétermination qui régit leur fonctionnement sémantique est source d'ambiguïté référentielle, essentiellement dans le cas d'une concurrence entre plusieurs antécédents présents pour le même terme de reprise.

Mots-clés: pronom anaphorique, trait sémantique, ambiguïté référentielle, antécédent, mode de donation référentielle, saillance...

Abstract: In this work, addressing, from a semantic point of view, these two types of anaphoric markers is not irrelevant. Indeed, who prepositional and the pronoun adverbial present certain divergences in their functioning referential in classical French as opposed to modern French. These two pronouns, in their anaphoric sense, enjoy a great freedom related to their ability to reclaim interchangeably from [human] or [non-human] backgrounds. This freedom, dating from the ancient language, is in force throughout the seventeenth century. Which prepositional refers throughout the century to [non-human], y anaphorise a antecedent having the semantic trait [human]. In modern French, these two pronouns are categorized as referring to the [human]. However, the deviation of the standard persists and we encounter cases reminiscent of the old language. Based on these different findings, we will try in this contribution to study the referential functioning of pronouns that prepositional and y and to demonstrate that the indetermination that governs their semantic functioning is source Referential ambiguity, essentially in the case of competition between several antecedents present for the same term of recovery.

Keywords: anaphoric pronoun, semantic trait, referential ambiguity, antecedent, referential donation mode, salience...

Introduction

Dans leur acception de pronoms représentants, *qui* prépositionnel et *y* reçoivent, durant tout le XVII^{ème} siècle, des interprétations variées quant à la nature de leur antécédent. Les avis des grammairiens sont divisés entre la représentation de l'[humain] et du [non humain]. Comparer le fonctionnement référentiel de ces deux pronoms anaphoriques en français classique par opposition à la langue d'aujourd'hui vise en particulier à mettre l'accent sur l'instabilité d'une norme linguistique récente et en cours de constitution. Cette norme entraîne souvent des emplois qui dévient les exigences imposées par les grammairiens du siècle. La catégorisation référentielle de ces deux pronoms conduit

¹ Achraf Ben Arbia, Université de Kairouan, Tunisie, achrafbenarbia30@yahoo.com

les grammairiens à classer les pronoms anaphoriques selon la catégorie sémantique de l'antécédent. Toutefois, cette classification en pronom référant à l'[*humain*] et en pronom renvoyant au [*non humain*] n'est guère appliquée dans l'usage. *Qui* prépositionnel réfère en dépit des consignes des grammairiens au [*non humain*] et y reprend, tout au long du siècle, un antécédent ayant le trait sémantique [*humain*].

Sur la base d'un corpus de phrases tirées de la base textuelle « *Frantext* », nous essaierons dans cette contribution de comparer le fonctionnement référentiel de *qui* prépositionnel et de *y* en français classique en comparaison avec le français moderne et de démontrer que la classification de ces deux pronoms à certaines catégories sémantiques d'antécédent est source d'ambiguïté référentielle durant tout le XVII^{ème} siècle.

I. *Qui* prépositionnel et *y* : mode de donation référentielle en français classique et en français moderne

Comme nous l'avons déjà signalé, notre objectif consiste à opposer deux pronoms anaphoriques appartenant à deux catégories distinctes, la catégorie des relatifs et celle des personnels en mettant essentiellement l'accent sur leur fonctionnement référentiel. Parmi tous les pronoms anaphoriques, la catégorisation référentielle touche particulièrement le pronom relatif *qui* prépositionnel. Selon les exigences des grammairiens et des remarqueurs du XVII^{ème} siècle, ce pronom doit référer à un antécédent [*humain*]. Dans ce sens, Chifflet, en parlant du fonctionnement référentiel de *qui* prépositionnel et de *lequel*, affirme que :

« *Lequel*, & *Qui*, ont cette différence en leur usage, que *Qui*, hors du nominatif, ne s'emploie que quand on parle des personnes intellectuelles ou raisonnables ; c'est à savoir de Dieu, de l'Ange, ou de l'homme. Mais si l'on parle des bestes, ou des choses inanimées, on employe *lequel*, *duquel*, *auquel*. Ainsi vous direz, *C'est un homme, à qui je veux du bien, de qui chacun fait l'estime*. Mais si vous parlez d'un animal, ou d'une chose inanimée ; ce seroit faute de dire ; *le cheval à qui j'ay donné du foin ; pour qui j'ai payé trente pistoles ; la riviere de qui nous avons parlé*. Car il faut dire, *auquel j'ay donné du foin ; pour lequel j'ay payé trente pistoles ; la riviere de laquelle, ou, dont nous avons parlé*. » (Chifflet, 1659, *Essai d'une parfaite grammaire de la langue française*, Anvers, pp. 49-50).

Toujours en rapport avec la restriction référentielle de *qui* relatif prépositionnel, Régniers-Desmarais ajoute que :

« Le Pronom *qui*, en tant que relatif, se dit également des personnes & des choses au Nominatif, & à l'Accusatif des deux nombres. *L'homme qui vous a parlé, un chien qui abboye, c'est une affaire qui luy tient au coeur, les gens qui luy estoient suspects, les oyseaux qui volent dans l'air, les choses qui luy plaisent le plus, l'homme que vous dites, les personnes que vous connoissez, le cheval que vous montez, les malheurs que vous appréhendez*, etc.

Dans tous les autres cas, la relation des bestes ou des choses ne s'exprime presque jamais par le Pronom *qui*. Ainsi quoi qu'on puisse dire. *L'homme de qui il est fils, à qui il appartient, de qui vous parlez*, on ne pourra pas dire pour cela, *Le cheval de qui je me sers, sur qui je monte, ni une chose de qui je m'étonne, une maison à qui je m'attache, la raison sur qui je me fonde* ; mais il faudra se servir alors de quelque autre terme relatif ; & dire *Le cheval duquel je me sers, ou dont je me sers ; le cheval sur quoy je monte, ou sur lequel je monte [...]*. » (Régnier-Desmarais, 1705, *Traité de la grammaire française*, Paris, Jean Baptiste Coignard, p. 290-291).

Dans l'usage, les auteurs tiennent compte des exigences de l'époque et emploient généralement le pronom *qui* prépositionnel avec une référence à l'[*humain*] :

1) VALÈRE.

Qui vous a dit que j'ai pour elle l'âme atteinte ?

SGANARELLE.

Des gens à qui l'on peut donner quelque crédit. (Molière, *l'École des maris*, AII, S2)

2) Il y a *des gens* d'une certaine étoffe ou d'un certain caractère *avec qui* il ne faut jamais se commettre, *de qui* l'on ne doit se plaindre que le moins qu'il est possible. (La Bruyère, *Les Caractères*, 1696, p. 238)

3) Et il ne faut que l'avoir vu représenter pour comprendre quel plaisir j'ai fait au spectateur, et en sauvant à la fin *une princesse vertueuse pour qui* il s'est si fort intéressé dans le cours de la tragédie. (Racine, *Iphigénie : préface*, 1697, p. 141)

Dans ces exemples, l'emploi des différentes occurrences du pronom relatif *qui* prépositionnel (*à qui*, *de qui*, *avec qui* et *pour qui*) est conforme à la norme établie étant donné qu'elles reprennent respectivement un antécédent ayant le trait sémantique [*humain*] : *des gens* dans (P1), *des gens* dans (P2) et *une princesse vertueuse* dans (P3).

Toutefois, les infractions à la norme persistent tout au long du siècle. En effet, par opposition aux exigences des grammairiens et des remarqueurs, *qui* prépositionnel peut reprendre un antécédent [*non humain*] et entre en concurrence, à cet égard, avec le pronom relatif composé *lequel* :

4) Il restreignit son zèle
à sceller de l'hymen une union si belle ;
et, par *un sentiment à qui* rien n'est égal,
il pria ses parents de doter son rival. (La Fontaine, *Les Filles de Minée*, 1685, p. 204)

5) C'est *un art de qui* l'imposture est toujours respectée ; et quoiqu'on la découvre, on n'ose rien dire contre elle. (Molière, *Don Juan ou le Festin de Pierre*, 1673, AV, S2)

6) Oh ! que la vérité
Se peut cacher longtemps avec difficulté,
Et qu'il eût mieux valu pour moi, pour mon estime,
Suivre les mouvements d'*une peur légitime*,
Par qui je me suis vu tenté plus de vingt fois
De rendre à Polydore un bien que je lui dois. (Molière, *Dépit amoureux*, 1663, AIII, S3)

Dans ces exemples, chacune des trois occurrences du pronom relatif *qui* prépositionnel renvoie à un antécédent [*non humain*], en l'occurrence *un sentiment* dans (P4) *un art* dans (P5) et *une peur légitime* dans (P6). Ce fonctionnement référentiel de *qui* prépositionnel, déviant la norme, se rencontre chez la majorité des écrivains du XVII^{ème} siècle malgré la restriction référentielle édictée et imposée par les grammairiens et les remarqueurs. En français moderne, *qui* prépositionnel est classé parmi les pronoms réservés à la référence à l'*[humain]*. Néanmoins, les exemples de *qui* prépositionnel référant au [*non humain*] ne font pas défaut. Souvent chez le même auteur les deux emplois coexistent :

7) La raison et mon intérêt m'y engagent, mais *mon instinct à qui* j'ai coutume d'obéir, à l'instar des brutes, quoique j'aie une âme immortelle, une liberté morale et présentement un paletot et un bonnet de coton. (Flaubert, *Correspondance*, 1845, p. 70)

8) En effet, ces exilés sont tous heureux de trouver *des gens à qui* parler de leur monde, de leurs études. (Flaubert, *Correspondance*, 1850, p. 226)

9) *M^{me} Vigneau* était en effet une jolie femme assez grasse, au teint basané, mais *de qui* la peau devait être blanche. (Balzac, *Histoire des Treize*, 1835, p. 951)

10) Le garçon de seize ans, qui naguère paraissait en avoir douze, semble maintenant en avoir vingt. Il a le regard assuré, fier. C'est un homme, et un homme à l'avenir de qui vous devez maintenant songer. (Balzac, *Le Médecin de campagne*, 1833, p. 595)

Comme le montrent les exemples ci-dessus, le fonctionnement référentiel de *qui* prépositionnel diffère chez le même auteur. Dans P(7) et P(8), les deux occurrences du pronom à *qui* renvoient à la fois à l'[humain] « *des gens* » et au [non humain] « *mon instinct* » et remplace dans le deuxième cas le pronom relatif composé *auquel*. De même, dans P(9) et P(10) *de qui* renvoie respectivement à l'[humain] « *Mme Vigneau* » et au [non humain] « *l'avenir* ». En règle générale, *qui* prépositionnel s'emploie le plus souvent, dans la langue d'aujourd'hui, avec une restriction restreignant sa capacité référentielle. Anaphorique, il se rapporte à un antécédent [humain]. Toutefois, les anciens emplois de *qui* prépositionnel rappelant l'ancienne langue se rencontrent également mais d'une manière de plus en plus rare.

A l'instar de *qui* prépositionnel, *y* ne connaît aucune restriction référentielle durant tout le XVII^{ème} siècle et réfère indifféremment à l'[humain] comme au [non humain]. Les grammairiens et les remarqueurs du siècle exigent que ce pronom renvoie exclusivement au [non humain]. Dans ce sens, Oudin signale que : « cette particule relative indéclinable ne s'applique qu'au lieu des prépositions rapportant l'endroit ou la chose, selon les constructions où elle se rencontre : *nous y sommes sujets ; vous y estes propres ; vous y contredisez ; Est-il au logis ? où y il y est ; va-t-il à l'Église ? Il y va.* » (Oudin, A., 1632, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, dernière édition (1648), Paris, p. 131).

De même Chifflet ajoute que : « *y n'est jamais relatif des personnes, mais seulement des choses et des lieux.* » (Chifflet, L., 1659, *Essai d'une parfaite grammaire de la langue française*, Anvers, p. 77). Ce fonctionnement référentiel de *y*, exigé par la majorité des théoriciens de la langue classique, est général tout au long du siècle :

11) Cependant, quoi que *ces offres* m'aient été présentées par la plus charmante bouche du monde, j'y ai résisté avec toute la constance que je suis obligé d'avoir pour un homme à qui je dois toutes choses. (Voiture, *Lettres*, 1648, p. 281)

12) J'ai beau me plaindre, et vous conter *mes peines* avec prières d'y compatir. (Malherbe, *Les Poésies*, 1627, p. 194)

13) Cependant, je fais *cette lettre* trop longue, où je pensais ne vous dire qu'un mot, et Mademoiselle D'A ne la trouverait guère galante puisque j'y parle de tant d'autres personnes que de vous. (Voiture, *Lettres*, 1648, p. 225)

Dans ces trois exemples, le fonctionnement référentiel de *y* est conforme à la norme établie. Il sert à reprendre un antécédent [non humain], en l'occurrence *ces offres* dans (P11), *mes peines* dans (P12) et *cette lettre* dans (P13). En français moderne, *y* anaphorique renvoie généralement, comme en français classique, à un antécédent [non humain] :

14) Pendant les rares repos que lui laissa la souffrance, l'enfant suivit les cours d'une école de commerce de Vernon. Il y apprit l'orthographe et l'arithmétique. (Zola, *Thérèse Raquin*, 1867, p. 10)

15) Il y avait encore là *quelques gouttes d'eau* ; chacun le savait, chacun y pensait et se sentait attiré vers elles ; mais personne n'osait faire un pas. (Jules Verne, *Cinq semaines en ballon*, 1863, p. 130)

Dans ces deux exemples, chacune des deux occurrences du pronom *y* renvoie à un antécédent [*non humain*] : *une école de commerce de Vernon* dans (P14) et *quelques gouttes d'eau* dans (P15). Par opposition aux exigences des grammairiens et des remarqueurs de l'époque classique, *y* s'emploie souvent, chez la majorité des écrivains, pour reprendre un antécédent ayant le trait sémantique [*humain*] :

16) *Elle (Célie)* est froide partout...

Approchons-nous pour voir si sa bouche respire.

Ma foi, je ne sais pas, mais j'y trouve encore, moi,

Quelque signe de vie. (Molière, *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*, 1660, S5)

17) C'est de tout temps que le peuple a cette coutume de haïr

en autrui les mêmes qualités qu'il y admire,

tout ce qui est hors de sa règle l'offense. (Voiture, *Lettres*, 1648, p. 7)

Dans P(16) et P(17), *y* réfère à un antécédent [*humain*], *elle* et *en autrui*. Ce fonctionnement référentiel de *y* qui s'écarte de la norme se rencontre aussi en français moderne :

18) Le meunier de Soulanges, riche de cinquante mille francs, avait *une fille unique* à qui Lupin pensait pour Amaury, depuis qu'il avait perdu l'espoir de le marier à Mlle Gaubertin, et le président Gendrin y pensait pour son fils. (Balzac, *Les Paysans*, 1850, p. 271)

19) D'abord, il s'emporta, il l'accusa d'avoir l'âme basse. Tant mieux ! C'était fini, il ne penserait plus à *elle*. Puis, comme il y pensait toujours, il finit par l'excuser. (Zola, *Le Rêve*, 1888, p. 92)

Y dans chacun des exemples (18) et (19) reprend un antécédent [*humain*], en l'occurrence *une fille unique* et *elle*. Il concurrence, dans cet emploi, le pronom personnel complément disjoint à *elle*. Cette liberté qui régit le fonctionnement référentiel de *qui* prépositionnel et de *y* tout au long du XVII^{ème} siècle engendre souvent des rapports anaphoriques dont l'interprétation en termes de rattachement du pronom à son propre antécédent semble être difficile à établir.

2. *Qui* prépositionnel et *y* : source de rapports anaphoriques ambigus en français classique

Indépendamment des exigences des grammairiens et des remarqueurs du XVII^{ème} siècle concernant la référence pronominale, *qui* prépositionnel et *y* jouissent, à l'image de plusieurs autres pronoms anaphoriques, d'une grande liberté au niveau de leur fonctionnement référentiel et réfèrent indifféremment à l' [*humain*] comme au [*non humain*]. Ce double fonctionnement référentiel entraîne souvent des rapports anaphoriques ambigus. Autrement dit, dans certaines situations le rattachement du pronom de reprise à un antécédent facilement repérable s'avère difficile. C'est essentiellement dans le cas où plusieurs antécédents, appartenant ou non à la même classe sémantique, se présentent comme candidats éligibles par le même marqueur anaphorique :

20) **ALBERT.**

Et c'est là justement *ce combat singulier*

Qui devait envers nous réparer *votre offense*,

Et pour *qui* les édits n'ont point fait de défense. (Molière, *Dépit amoureux*, 1663, AV, S8)

21) Cette embarcation est sans

doute une des meilleures que je pouvais espérer ;

le voyage est beaucoup plus aisé d'*ici* que de

Séville, et je ne voudrais pour rien y être
demeuré. (Voiture, *Lettres*, 1648, p. 156)

Dans l'exemple (20), *qui* prépositionnel est susceptible de reprendre chacun des deux antécédents concurrents *ce combat singulier* ou *votre offense* qui appartiennent à la même classe sémantique. De même, le pronom anaphorique *y* dans l'exemple (21) peut reprendre l'adverbe de lieu *ici* ou le nom de ville *Séville*. La résolution de ce type de rapport anaphorique ambigu demeure difficile étant donné que les deux antécédents concurrents appartiennent d'un côté à la même classe sémantique [*non humain*] et de l'autre jouissent du même degré de saillance. Faut-il alors rattacher le pronom anaphorique ambigu à l'antécédent le plus proche, comme l'exige la norme, ou à l'antécédent le plus éloigné qui reste à son tour éligible ?

Face à ce type d'ambiguïté, les grammairiens et les remarqueurs classiques commandent de rattacher le terme de reprise à l'antécédent le plus proche sans tenir compte du sens et du degré de saillance des antécédents concurrents :

22) Ils se plaignent de ce qu'on les leur attribue,
et vous adressent pour cela ces paroles de *Saint Prosper*,
le premier disciple de *Saint Augustin*, leur
maître, à *qui* les semi-pélagiens de France en
imputèrent de pareilles pour le rendre odieux. (Pascal, *Les Provinciales*, 1657, p. 335)

Dans cet exemple, outre le principe de proximité sur lequel se fondent les grammairiens et les remarqueurs, le rattachement du pronom relatif à *qui* se base aussi sur un critère sémantique selon lequel l'antécédent le plus approprié serait *Saint Augustin* dans la mesure où les *semi-pélagiens* de France n'étaient disposés à suivre les conséquences de sa théologie. Même conformément à la règle édictée par les théoriciens de la langue classique qui régit le fonctionnement référentiel de *qui* prépositionnel, ce pronom anaphorique peut être source d'ambiguïté en désignant deux antécédents concurrents appartenant à la même classe sémantique.

La sélection de l'antécédent visé par le pronom anaphorique ambigu doit faire appel à d'autres processus de recrutement (morphologique, syntaxique, sémantique...). Se baser uniquement sur le principe de proximité contextuelle ne permet pas toujours d'assigner au pronom ambigu son propre antécédent. Autrement dit, l'antécédent éligible par le terme de reprise n'est pas toujours l'élément le plus proche situé dans le contexte gauche. *Qui* prépositionnel et *y*, référant à l' [*humain*] ou au [*non humain*], restent ambigus si les antécédents concurrents jouissent du même degré de saillance :

23) D'où vient que cet homme qui a perdu depuis peu de mois *son fils unique* et qui,
accablé de *procès et de querelles*, était ce matin si troublé, n'y pense plus maintenant ?
(Pascal, *Pensées*, 1662, p. 122)

24) *Ce destructeur fatal* des tristes Lesbiens,
Cet Achille, l'auteur de tes maux et des miens,
Dont la sanglante main m'enleva prisonnière,
Qui m'arracha d'un coup ma naissance et *ton père*,
De qui, jusques au nom, tout doit m'être odieux,
Est de tous les mortels le plus cher à mes yeux. (Racine, *Iphigénie*, 1697, 175)

Dans l'exemple (23), le pronom anaphorique *y*, censée reprendre un antécédent [*non humain*], peut reprendre le GN *son fils unique* ayant le trait sémantique [*humain*] ou l'antécédent le plus proche *de procès et de querelles*. La désambiguïsation de cet énoncé tient compte en particulier du contexte qui permet de trancher que le premier antécédent *son fils unique* constitue le bon référent visé par le terme de reprise ambigu. Dans l'exemple (24), le fonctionnement référentiel du pronom *qui* prépositionnel est conforme à la norme

établie dans la mesure où il reprend un antécédent [*humain*]. Néanmoins, ce pronom a pour antécédent deux GN concurrents *ce destructeur fatal* et *ton père* qui peuvent tous les deux prétendre au rôle d'antécédent.

Assigner aux pronoms *qui* prépositionnel et *y* leur propre référent dans le cas d'une concurrence référentielle entre deux antécédents s'avère difficile en particulier lorsque les deux antécédents éligibles appartiennent à la même classe sémantique :

25) Mais bien loin de prendre ce parti,
le père Paulin, alors confesseur du *roi*, à *qui* on
parla de ce livre, dit qu'il l'avait lu, et
qu'il le trouvait un livre très modéré. (Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, 1699, p. 436)

Conformément à la norme, *qui* prépositionnel, dans l'exemple (25), peut anaphoriser un des deux antécédents concurrents *le père Paulin* ou *du roi*. Ce qui rend difficile la résolution de ce rapport anaphorique, c'est que ces deux référents, candidats potentiels pour le marqueur anaphorique ambigu à *qui*, appartiennent à la même classe sémantique [*humain*].

26) *Un homme* est fidèle à *de certaines pratiques de religion*, on le voit s'en acquitter avec exactitude, personne ne le loue, ni ne le désapprouve, on n'y pense pas. (La Bruyère, *Les Caractères*, 1696, p. 483)

Y, par opposition à *qui* prépositionnel, est censé reprendre un antécédent [*non humain*]. Dans l'exemple (26), un antécédent [*humain*] *un homme* et un autre [*non humain*] *de certaines pratiques de religion* se présentent pour le pronom anaphorique *y*. Selon la règle édictée par les grammairiens et les remarqueurs du XVII^{ème} siècle, c'est le deuxième antécédent qui jouit d'une forte accessibilité référentielle. Toutefois, l'antécédent [*humain*] *un homme* reste fort éligible et peut constituer le bon antécédent visé par ce marqueur anaphorique ambigu.

Conclusion

Le fonctionnement référentiel de certains pronoms anaphoriques en français classique diffère sur de nombreux points de leur mode de référence en français moderne. C'est le cas de *qui* prépositionnel et *y* qui, comme nous l'avons démontré, réfèrent indifféremment à l'antécédent [*humain*] comme au [*non humain*] sans tenir compte des règles qui régissent leur fonctionnement référentiel durant toute la période classique. Au lieu de référer à l'antécédent [*humain*], *qui* prépositionnel renvoie au [*non humain*] et supplée le pronom relatif composé le quel. De même, *y* reprend l'antécédent [*humain*] au lieu d'anaphoriser un antécédent [*non humain*]. Cette liberté qui caractérise le mode de donation référentielle de ces deux pronoms entraîne le plus souvent des rapports anaphoriques ambigus. Dans le cas d'une concurrence référentielle entre deux antécédents ayant ou non le même trait sémantique, *qui* prépositionnel et *y* restent ambigus étant donné qu'il n'est pas toujours facile d'assigner à chacun de ces termes de reprise son propre antécédent. Pour résoudre ce type d'ambiguïté, les grammairiens et les remarqueurs recommandent de rattacher le marqueur anaphorique ambigu à l'antécédent le plus proche. Toutefois, dans certaines situations, le bon référent visé par le terme de reprise n'est pas généralement l'élément le plus proche. La désambiguïsation de certains rapports anaphoriques devrait faire appel à d'autres modes de recrutement de l'antécédent, outre le principe de proximité.

Bibliographie

- Auran, C., 2004, *Prosodie et anaphore dans le discours en anglais et en français : cohésion et attribution référentielle*, Thèse de Doctorat, Université Aix-Marseille, Université de Provence.
Bidaud, S., 2014, Sur le français *qui* et l'espagnol *quien*, *Revista de Filología Románica* 2014, vol. 31, núm.1, pp. 29-36.
Blanche-Benveniste, C., et al., 1997, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.

- Chifflet, L., 1659, *Essai d'une parfaite grammaire de la langue française*, Anvers.
- De Wailly, F. N., 1776, *Principes généraux et particuliers de la langue française*, Paris.
- Douvier É., 1978, « L'évolution et la disparition de l'adverbe de lieu « y » dans les manuscrits du « Libro de la Montería », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, no 3, pp. 33-50.
- Dupuy-Parant, E., 2006, *La Continuité référentielle en moyen français : règles syntactico-sémantiques*, Thèse de Doctorat, Université Du Maine.
- Fournier, N., 1998, « Les termes en qu- et l'opposition animé/inanimé », *L'information grammaticale*, 78, pp. 4-12.
- Fournier, N., 2003, « Qui, que, quoi dans les grammaires françaises du XVIIe siècle : Maupas (1607), Oudin (1640), Chifflet (1659), Régnier-Desmarais (1705) », *Langue française*, no 139, pp. 73-90.
- Frantext : base textuelle, ATILF-CNRS et Université de Lorraine.
- Kleiber, G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Duculot.
- Maillard, M., 1974, « Essai de typologie des substituts diaphoriques [Supports d'une anaphore et/ou d'une cataphore] », *Langue française*, no 21, pp. 55-71.
- Oudin, A., 1632, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, dernière édition (1648), Paris.
- Pinchon J., 1972, « Histoire d'une norme, emploi des pronoms « lui », « eux », « elle(s) », « en », « y » », *Langue française*, 16.
- Reboul, A., 1989b, « Pragmatique de l'anaphore pronominale », *Sigma*, 12/13, pp. 197-231.
- Ruwet, N., 1990, « En et y : deux clitiques pronominaux antilogophoriques », *Langages*, no 97, pp. 51-81.
- Sabio, F., 2011, « Les pronoms clitiques et l'expression du lieu : l'usage de *en* et *y* dans le français contemporain, Université de Provence, équipe DELIC.
- Trouilleux, F., 2001, *Identification des reprises et interprétation automatique des expressions pronominales dans les textes en français*, Thèse de doctorat, Université de Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- Vaugelas, C., Favre De, 1647, *Remarques sur la langue française*, Paris, Veuve Jean Camusat et Pierre Le Petit, édition De J. Streicher, Paris, Droz, 1934.
- Veland, R., 1996, *Les marqueurs référentiels celui-ci et celui-là. Structure interne et déploiement dans le discours direct littéraire*, Droz, Genève-Paris.
- Willems, D., 1976, « Pinchon (Jacqueline). Les pronoms adverbiaux *en* et *y*. Problèmes généraux de la représentation pronominale », *Revue belge de philologie et d'histoire*, V. 54, 3, p. 894-895.
- Zribi-Hertz, A., 2000, « Les pronoms forts du français sont-ils [+animés] ? Spécification morphologique et spécification sémantique », In M. Coene, W. De Mulder, P. Dendale, Y. d'Hulst (eds.), *Traiani Augusti vestigia pressa sequamur. Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Milan: Unipress, pp. 663-680.